

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 847 promulguant en Côte Française des Somalis

n° 847

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
26 août 1950

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1950

Date du numéro
1 août 1950

VISAS

Le gouverneur de Ta Côte française de Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1°, Est promulguée en Côte française des Somalis et dépendances la loi n° 90-1004 du 10 août 1950 fixant le régime électoral, la composition et la compétence d'une Assemblée représentative territoriale de Ta Côte française des Somalis (j. O. r. F., n° 197, du 20 août 1950, page 8896. Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

pour le gouverneur et par le délégué le secrétaire général Chamboredon.